

L'UNICEF déclare que les droits de l'enfant sont sacrés à Cuba

Par Reynaldo Henquen

La Havane, 21 septembre (Granma-RHC) – « Nous rendons aujourd'hui hommage à Cuba. Les droits de l'enfant dans ce pays sont respectés et sacrés et nous voulons en remercier l'Etat et le peuple cubains », a déclaré ce mardi José Juan Ortiz, représentant du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) à Cuba.

Il y a vingt ans, Cuba faisait de la Convention relative aux droits des enfants une loi nationale. A l'occasion de cet anniversaire, une conférence de presse s'est tenue, dans laquelle José Juan Ortiz a signalé que la réussite de Cuba en la matière est un exemple pour la communauté internationale. « Ce qui différencie Cuba des autres pays, pauvres ou riches, c'est la volonté politique de garantir le respect de la Convention ».

En moyenne, 20 000 enfants meurent quotidiennement en raison de facteurs parfaitement évitables, ce qui est d'autant plus scandaleux vu le développement technologique inédit atteint par notre planète au XXI siècle.

Des études de l'UNICEF indiquent que 800 000 enfants se trouvent en danger de mort imminente dans la Corne de l'Afrique, alors que 20% de la population mondiale détient 80% des ressources de la planète.